

Annexe n°2 : Dossier de sécurité « Grands Rassemblements » à transmettre dès que la manifestation atteint 5000 personnes à l'instant « T »

Ce dossier peut servir de trame pour l'organisation de manifestations de moindre ampleur.



**DOSSIER SÉCURITÉ
GRANDS RASSEMBLEMENTS**

Nom de la manifestation :

Dates :

INFORMATIONS CONCERNANT L'ORGANISATEUR

Structure porteuse de la manifestation (personne morale) :

Statut : Association Personne publique Entreprise privée Personne privée

Nom, et prénom du responsable de l'organisation :

Qualités et fonction au sein de l'organisation :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique (courriel) :

Nom, et prénom de l'adjoint au responsable de l'organisation :

Qualités et fonction au sein de l'organisation :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique (courriel) :

Nom, et prénom du responsable sécurité de l'organisation :

Qualités et fonction au sein de l'organisation :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique (courriel) :

(Joindre un organigramme avec l'ensemble des personnes concourant à la manifestation.)

ENVIRONNEMENT DE LA MANIFESTATION

Nature des sols : Herbeux Sableux Rocailleux Autre (A préciser...)

Risques particuliers dus à l'environnement :

- Espace clôt espace naturel ouvert (*parc, champs, prairie, etc.*) Espace souterrain ou en sous-sol
 Mer / rivière / lac Terrain boisé Terrain accidenté ou en pente
 Ligne électrique aérienne voie de transport (*ligne SNCF, route à grande circulation, etc.*) Site industriel

Si oui, préciser les mesures de sécurité adoptées en cas de maintien du site :

Présence d'habitations (*gêne occasionnée pour les riverains, continuité des secours devant leur être apportée*) : OUI NON

Si oui, préciser les mesures de sécurité adoptées en cas de maintien du site.

Présence d'objets blessants (*projectiles, objets coupants...*): OUI NON

Si oui, préciser les mesures de sécurité adoptées en cas de maintien du site :

Présence de matières dangereuses : OUI NON

Si oui, préciser lesquelles et les mesures de sécurité adoptées :

Préciser leur emplacement ou lieu de stockage (*à indiquer sur le plan d'implantation générale*) :

Mesures de sécurité appliquées :

Réglementation particulière sur le site applicable (impact Natura 2000) :

INSTALLATIONS

Installations provisoires :

(chapiteaux, tentes, structures, tribunes, podium : à indiquer sur le plan d'implantation générale)

Type, nombre, taille capacité des installations mises en place :

Dossier présenté à la commission de sécurité compétente

Installations électriques :

Type (groupe électrogène, coffret électrique, ...) :

Emplacement (à indiquer sur le plan d'implantation)

Alimentation électrique de secours : oui non

Mesures de sécurité associées (*extincteurs adaptés aux risques, etc...*) :

CIRCULATION :

Plan de circulation :

Neutralisation des voies (préciser lesquelles et à indiquer sur le plan de circulation) :

Déviations éventuelles (préciser lesquelles et à indiquer sur le plan de circulation) :

Arrêtés demandés :

Itinéraires et nombre d'accès au site pour le public (à indiquer sur le plan de situation) :

Voies de circulation des services de secours :

Accès prévus pour l'arrivée des secours :

Accès prévus pour l'évacuation d'éventuelles victimes :

Gestion des accès restreints : invités, personnalités, personnels (description du dispositif mis en place à figurer sur le plan de circulation)

ACCESSIBILITÉ :

Situation du parc de stationnement par rapport au site de la manifestation (indiquer sur le plan du site les différents accès, cheminements) :

Les accès piétons depuis le stationnement :

Signalétique mise en place :

Moyens d'éclairage pour la sécurité du public :

Indiquer sur le plan les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite, sont-elles au même endroit ? :

Décrire les mesures prises pour l'accueil des personnes à mobilité réduite :

Nombre de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite :

STATIONNEMENT :

Emplacements réservés au stationnement (à indiquer sur le plan d'implantation générale) :

Désignation des parkings :	P1 :	P2 :	P3 :	P4 :
Surface (en m ²)				
Nombre de places de stationnement :				
Dont PMR :				
Nombre de Stationnement bus campings-cars				
Mesures de sécurité éventuelles (gardien, balisage ...) :				

Nombre de places offertes (au total) :

dont PMR :

Associations présentes ? oui non Lesquelles ?

Restauration

(se référer à la fiche de la direction départementale de la protection des populations, jointe)

Stands de restauration oui non Buvettes (autorisation du maire) : oui non

Stockage de denrées alimentaires : oui non

Décrire les moyens de conservations mis en œuvre :

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Correspondant/responsable sécurité
(nom, coordonnées)

Service d'ordre (sécurité privée)

-Nombre d'agents? Nombre d'agents féminins ?
-Qualification (palpation de sécurité ?)

Police municipale

- Effectifs engagés
- Missions

Équipe organisatrice et bénévoles

- Nombre de bénévoles
- Missions des bénévoles

- Modalités de « briefing »
(oral, fiches missions, etc...).

Dispositif police ou gendarmerie

- Dispositif statique ou dynamique
- Effectifs engagés
- Missions
- Signature éventuelle d'une convention (si oui la joindre au dossier)

Coordination entre les acteurs

- Communication radio/téléphone

Dispositif de filtrage

- Nombre d'accès
- Horaires d'ouverture des accès
- Mode de filtrage

<p>Gestion des files d'attente</p> <p>- Localisation :</p> <p>Possibilité en site clos : oui non</p> <p>- Autres mesures de protection (périmètre sécurisé, plots béton, etc.) :</p>	
<p>Dispositif pour empêcher l'arrivée de véhicules</p> <p>- Interdictions de stationnement/circulation (prise d'arrêtés)</p> <p>- Fermeture d'accès/barrières/véhicules bloquants, etc.</p>	
<p>Circulation</p> <p>- Neutralisation de voies (<i>préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation</i>)</p> <p>- Déviations éventuelles (<i>préciser lesquelles, à indiquer sur le plan des axes de circulation</i>)</p> <p>- Protection des carrefours par des « signaleurs » Oui Non</p> <p>- Nombre de signaleurs : (<i>Indiquer leur position sur le plan des axes de circulation</i>)</p>	

MESURES DE POLICE ADMINISTRATIVE

Mesures prises par l'autorité municipale

- interdiction de stationnement
- interdiction de circulation
- interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, etc.
- autorisation d'intervenir sur la voie publique pour les agents de sécurité privée

ÉLÉMENTS DEVANT OBLIGATOIREMENT ÊTRE JOINTS AU DOSSIER

Cartographies :

Plan d'implantation générale : indiquant notamment les accès du public, l'emplacement des parkings chapiteaux, tribunes, buvettes, sanitaires, le cheminement praticable pour les personnes à mobilité réduite, les emplacements qui leur sont réservés, la signalétique mise en place, ... ;

Plan d'implantation des moyens de secours indiquant notamment l'emplacement des postes de secours, poste de sécurité, voies de secours,.... ;

Plan des axes de circulation indiquant notamment les axes fermés, prioritaires, secondaires, réservés aux secours, les sens d'accès, les moyens de blocages ou de fermeture d'accès... ;

Tout autre plan utile que vous jugerez utiles.

Autres types de documents à fournir :

Annuaire opérationnel (*voir modèle en page suivante*)

Planning détaillé des activités : indiquant notamment le planning par site, ... ,

La convention signée avec l'agence de surveillance, la liste des agents habilités et agréés,

La convention signée avec l'association agréée de sécurité civile,

Une copie de l'attestation d'assurance signée couvrant la manifestation,

Copie de l'autorisation du propriétaire du lieu sur lequel se déroule la manifestation,

Tout autre document que vous jugerez utile.

ANNUAIRE OPERATIONNEL

Nom de la manifestation :	
Dates :	
Horaires :	
Lieu (x) :	

Fonction	Organisme	Nom – prénom	N° de téléphone fixe / portable <i>(le jour de la manifestation)</i>
Poste de secours :			
Organisation :			
Sécurité :			